

Constitution européenne : exigeons un référendum.



Philippe de Saint-Germain
Délégué général de la Fondation de Service Politique

Madame, Monsieur, chers amis,

Le président de la République française, M. Jacques Chirac, le 18 juin, a finalement empêché que le projet de constitution pour l'Europe fasse mention de l'héritage chrétien.

Pourtant :

- Plus d'un million de signatures individuelles, DONT LA VOTRE, demandant explicitement cette mention, ont été déposées à la présidence du Conseil de l'Europe : une première dans l'histoire des institutions communautaires ;
- Des ONG représentant 55 millions de personnes demandent la mention de l'héritage chrétien dans le préambule de la Constitution ;
- 340 députés européens et nationaux apportent leur signature, dont 32 députés européens français ;
- Sept pays font de cette mention une " priorité " (Italie, Lituanie, Malte, Slovaquie, Pologne, Portugal, République Tchèque) ; quinze autres États y sont favorables ou ne s'y opposent pas...

… Et les dirigeants français, avec obstination, y font obstacle au nom d'une interprétation indue du " principe de laïcité "... Trouvez-vous cela normal ?

Alarmé par cet entêtement idéologique, nous avions commandé un sondage, la veille des élections du 13 juin :

- Parce que personne ne l'a fait, et que l'état de l'opinion repose sur des supputations ;

La suite au dos S.V.P. >>>

83 rue Saint-Dominique 75007 Paris - Tél. 01 47 53 05 50 – fax 01 47 53 01 19 – e-mail : contact@libertepolitique.com - www.libertepolitique.com

- Parce que le gouvernement français s'oppose constamment à la mention de l'héritage chrétien, au nom d'une laïcité radicale ;

- Enfin, parce que beaucoup de signes nous indiquent le soutien d'une partie beaucoup plus large de la population que le laisse entendre la classe politique. Par exemple, sur le site Internet de RTL, une consultation recueille le 31 mai 81 % d'avis favorables à la mention de l'héritage chrétien sur 11.000 réponses. Ceci nous a alerté.

Les résultats de ce sondage sont un événement politique majeur et peuvent modifier substantiellement les stratégies à venir des partis :

65 % des électeurs de droite français sont favorables à la mention de l'héritage chrétien dans le préambule du projet de Constitution européenne.

Et 46 % des Français partagent cette opinion (1).

Nous vous devions la primeur de cette information. Et nous vous livrons ces informations inédites ainsi que l'analyse de Jérôme Sainte-Marie, directeur de BVA-opinion, dans le document joint.

Quels sont les enseignements de ce sondage ?

- Le président Jacques Chirac a défendu, au nom de la France, une position contraire à une très large majorité de son électorat ;

- Les Français dans leur ensemble sont beaucoup plus divisés sur cette question que ne fait semblant de le croire une grande partie de la classe politique (par exemple, 37 % des électeurs de gauche y sont favorables) ;

Les jeux ne sont pas faits : il existe désormais en France un large courant d'opinion favorable à la mention de l'héritage chrétien dans le projet de constitution européenne. Nous osons dire que notre action et votre soutien n'y ont pas été pour rien.

Que va-t-il se passer maintenant ?

La bataille de la ratification commence en France et dans l'Europe des 25 :

Cette ratification peut se faire de deux manières :

- Par la voie référendaire,

- Par la voie parlementaire.

Le président Chirac refuse de s'engager dès à présent, espérant sans doute que la pression retombera. Il explique (*Le Monde* du dimanche 20 juin) que la ratification n'interviendra pas avant un délai minimum d'un an et qu'il prendra sa décision "en temps utile".

Et pour nous, que faire ?

Ce que la Fondation de service politique va faire

- Notre stratégie est d'obtenir, par référendum, un "ajout" dans le projet de Constitution qui ne saurait être ratifié sans faire référence à l'héritage chrétien de l'Europe ;
- Nous allons saisir la classe politique, et en particulier les parlementaires ;
- Nous allons saisir les milieux professionnels, médiatiques et religieux, avec tous les moyens à notre disposition ;
- Nous allons diffuser sur notre site Internet www.libertepolitique.com l'ensemble des résultats de ce sondage (ce site est désormais techniquement au point, grâce à votre aide) ;
- Nous publierons l'intégralité du sondage dans le prochain numéro de *Liberté politique* ;
- Enfin, nous réfléchissons à d'autres actions d'envergure dont nous vous tiendrons informé en septembre.

Tout cela est indispensable, MAIS INSUFFISANT : nous avons un besoin urgent de votre aide !

Ce que nous vous demandons de faire

1. Écrire sans tarder à votre député et à votre sénateur. Avec ou sans référendum, ils doivent exiger en votre nom que soit posée la question du sens de l'Europe et de son identité ;
2. Faire circuler et signer la pétition autour de vous (cf. le document collectif ci-joint) : c'est plus important que jamais ;
3. Continuer à nous soutenir financièrement. Vous êtes nombreux à nous aider : merci ! Sachez que sans vous, nous n'aurions jamais pu prendre le risque de commander un sondage à un organisme professionnel (10 000 €) et c'est pourquoi il était normal de vous fournir la primeur des informations de ce sondage.

Merci de nous envoyer ce que vous pouvez au plus vite : nous avons besoin de moyens pour faire connaître au plus grand nombre les résultats de ce sondage et rallier les hésitants. Nous devons passer de 46 à 51 % de personnes favorables à l'ajout de l'"héritage chrétien". Cinq points d'opinion à gagner, c'est possible, à condition de se battre.

La Fondation de service politique est avec vous, depuis le début, au cœur de ce combat pour la reconnaissance de l'héritage chrétien, si cher au cœur de Jean Paul II, qui n'a pu s'empêcher d'exprimer sa déception devant l'infidélité commise par les gouvernements européens.

Ensemble, nous en sommes vraiment persuadés, nous pouvons gagner : mobilisez-vous et mobilisez vos amis.

Philippe de Saint-Germain
Délégué général

(1) Sondage BVA-Fondation de service politique, réalisé le 11 juin auprès d'un échantillon représentatif de 911 personnes. Le sondage indique aussi que seulement 43 % des Français sont favorables à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, et que 77 % d'électeurs de droite y sont opposés.



Pourquoi demander la reconnaissance de l'héritage chrétien dans le futur Traité européen ?

Le Traité établissant une constitution pour l'Europe doit définir l'identité et les origines de l'Europe. Croyant ou non, **peut-on définir l'Europe en effaçant son héritage chrétien ?**

340 députés nationaux et européens demandent que le préambule du traité mentionne explicitement les racines culturelles, religieuses, *en particulier chrétiennes*, et humanistes de l'Europe.

Dans la perspective de la ratification par voie parlementaire ou référendaire nous devons aider notre gouvernement et la classe politique à comprendre quel est l'enjeu réel dans la droite ligne de son histoire.

Pourquoi est-ce important ?

1/ Parce que cette référence donne plus de sens à l'Europe.

Il est impossible de comprendre l'Asie sans ses racines bouddhistes, le Moyen-Orient sans ses racines musulmanes, l'Europe sans son héritage chrétien. Un texte qui ne mentionne pas le christianisme ne rend pas compte de l'histoire de l'Europe.

2/ Parce que le monde perd de plus en plus ses repères.

Il est essentiel de remplir un devoir de mémoire en prenant acte d'un fait historique indiscutable à l'origine de notre civilisation.

3/ Parce que 83 % des Européens se disent de culture chrétienne ou chrétiens.

71 % des Français reconnaissent appartenir à la religion catholique (sondage CSA/La Croix décembre 2001).

4/ Parce que l'attachement à la laïcité ne doit pas devenir un nouvel intégrisme.

La laïcité n'implique pas de renier son histoire, pas plus que reconnaître l'existence de l'héritage chrétien n'oblige pas à être chrétien. Il s'agit de prendre acte de l'apport essentiel de la culture chrétienne dans notre civilisation : 80 % des oeuvres d'art sont d'inspiration chrétienne.

5/ Parce qu'il serait injuste de cacher la contribution essentielle des chrétiens dans la chute des régimes oppressifs et dans la construction d'authentiques démocraties.

6/ Parce que toutes les constitutions nationales européennes se réfèrent à une transcendance.

La France aussi, avec le préambule de la Constitution de 1958 et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui mentionne l'Être suprême.

7/ Parce que la culture chrétienne est le principal dénominateur commun à tous les pays européens.

Peut-on nier ces évidences ?

Dans toute l'Europe, une pétition est lancée pour faire reconnaître le point de vue et des parlementaires et des citoyens européens (cf. Le Monde du 5 octobre ; Le Figaro du 27 novembre 2003).

Vous aussi, soutenez le droit au respect de la mémoire collective européenne.

Donnez votre signature !

VOIR PÉTITION AU VERSO >>>

PÉTITION PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE

Oui à la reconnaissance de l'héritage chrétien dans le futur traité européen

Je demande que, dans le respect de la laïcité des institutions politiques :

1/ Soit mentionné dans le préambule du traité fondateur de l'Europe réunifiée le patrimoine religieux de l'Europe et spécialement chrétien ;

2/ Soit reconnue la liberté religieuse et le respect du statut juridique des Églises et des institutions religieuses tel qu'il existe dans les États membres.

► *(Merci d'écrire très lisiblement, en lettres majuscules SVP)* ◄

NOM / PRÉNOM	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	SIGNATURE

Ce document peut être photocopié et e-mailé à volonté.

À retourner, accompagné de votre soutien éventuel au financement de cette campagne de signatures, à l'association chargée par les députés européens français de relayer la pétition européenne en France.

FONDATION DE SERVICE POLITIQUE, 23, rue Jean Jaurès – 92300 Levallois Perret

contact@libertepolitique.com

Une majorité relative pour la reconnaissance de l'héritage chrétien et contre l'entrée de la Turquie

Enquête réalisée par l'institut BVA pour la Fondation de service politique auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. 961 personnes ont été interrogées du 11 au 12 juin 2004 par téléphone. Échantillonnage par la méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégories d'agglomération.

I- LES FRANÇAIS ET LA REFERENCE A L'HERITAGE CHRETIEN

Q. *Lors du prochain Conseil européen, un projet de Constitution européenne doit être adopté. Vous, personnellement, souhaitez-vous que l'on fasse référence dans cette Constitution à l'héritage chrétien de l'Europe ?*

ENSEMBLE	OUI	NON	NSP
Femme	48.4	45.3	6.3
Homme	43.3	53.2	3.5
TOTAL	45.1	49.1	5.0

PROXIMITE PARTISANE	OUI	NON	NSP
LO + LCR	46.7	48.5	4.8
Parti Communiste	15.9	80.3	3.8
SS-TOTAL LO + LCR + PC	36.8	58.7	4.5
Parti socialiste	37.6	58.0	4.4
Mouvement des citoyens	59.6	40.4	0.0
Les Verts	32.7	66.5	0.9
Ss-total GAUCHE	36.6	59.9	3.5
Autres partis écologistes	55.5	39.9	4.6
Ss-total Ecologistes	36.0	62.6	1.4
UDF	53.6	44.9	1.5
UMP	65.0	32.5	2.5
RPF	100.0	0.0	0.0
Mouvement pour la France	95.1	4.9	0.0
Ss-total DROITE parlementaire	65.4	32.8	1.8
FN + MNR	57.5	42.5	0.0
Ss-total DROITE	64.4	34.0	1.6
(Aucun)	41.3	45.2	13.5
(NSP)	52.6	31.8	15.6

PROFESSION	OUI	NON	NSP
Agriculteurs	36.9	63.1	0.0
Artisan/Petit commerçant/ Chef d'entreprise/Cadres supérieures et professions libérales	30.6	68.1	1.3
Professions intermédiaires	36.6	59.2	4.2
Employés	52.7	42.9	4.4
Ouvriers	42.0	48.2	9.8
Chômeurs	48.7	51.3	0.0
Inactifs	52.2	42.2	5.6
Dont Retraités	56.7	38.1	5.2
Dont Autres inactifs	44.4	49.3	6.3
Ss-total Agri./Artisan/Profession libérale et cadres du privé	37.2	60.8	2.1
Ss-total Employés/ouvriers	48.2	45.1	6.6
Ss-total Cadres et professions intermédiaires du public	31.0	66.3	2.7

2. LES FRANÇAIS ET L'ENTRÉE DE LA TURQUIE DANS L'UNION EUROPÉENNE



Certains pensent que l'histoire et la culture européennes ne permettent pas à la Turquie d'entrer dans l'Union européenne. D'autres pensent, au contraire, que l'Histoire et la culture européenne n'empêchent pas la Turquie d'entrer dans l'Union européenne. Vous, personnellement, de laquelle de ces deux opinions vous sentez-vous le plus proche ?

ENSEMBLE	L'Histoire et la culture européenne ne permettent pas à la Turquie d'entrer dans l'Union européenne	L'Histoire et la culture européenne n'empêchent pas la Turquie d'entrer dans l'Union européenne	NSP
Femme	49.7	40.9	9.3
Homme	42.4	46.1	11.5
TOTAL	45.9	43.6	10.5

PROXIMITE PARTISANE			
LO + LCR	38.3	47.9	13.7
Parti Communiste	29.4	63.2	7.4
SS-TOTAL LO + LCR + PC	35.5	52.8	11.7
Parti socialiste	45.2	48.6	6.2
Mouvement des citoyens	50.6	49.4	0.0
Les Verts	27.1	61.0	11.9
Ss-total GAUCHE	39.1	52.4	8.5
Autres partis écologistes	17.9	74.3	7.8
Ss-total Ecologistes	25.8	63.0	11.3
UDF	57.1	40.1	2.8
UMP	62.3	27.4	10.3
RPF	60.5	39.5	0.0
Mouvement pour la France	70.6	23.8	5.5
Ss-total DROITE parlementaire	61.1	32.2	6.7
FN + MNR	77.6	19.5	2.8
Ss-total DROITE	63.2	30.6	6.2
(Aucun)	45.8	33.9	20.2
(NSP)	38.5	33.6	27.9

L'intégralité des réponses du sondage BVA-Fondation de service politique est disponible sur le site www.libertepolitique.com et dans le numéro à paraître de la revue trimestrielle Liberté politique, n° 26, été 2004.

Des Français très partagés

Pour une majorité relative de Français, l'Histoire et la culture européenne ne permettent pas à la Turquie d'entrer dans l'Union européenne

Les Français sont 46% à partager cette opinion, contre 44% considérant, au contraire, que l'Histoire et la culture européenne n'empêchent pas l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne.

Toutefois, sur cette question les réponses sont loin d'être homogènes, et l'on observe un net clivage homme-femme, un clivage générationnel et surtout un clivage politique.

➜ *Un clivage générationnel*

Si pour une très large majorité des plus de 65 ans (56%) l'Histoire et la culture européenne ne permettent pas l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, les 18-24 ans sont 52% à penser l'inverse. Les Français les plus jeunes se montrent donc plus favorables à l'ouverture de l'Union européenne à la Turquie.

➜ *Un clivage homme-femme*

Si les hommes sont une majorité absolue (50% contre 41%) à considérer que l'Histoire et la culture européenne ne permettent pas à la Turquie d'entrer dans l'union européenne, tel n'est pas le cas des femmes (42% contre 46%). Mais le clivage le plus marquant sur cette question est le clivage politique.

➜ *Un clivage politique*

Malgré les positions de Jacques Chirac en faveur de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, les sympathisants de droite sont une très large majorité (63%) à juger impossible cette adhésion, pour des motifs historiques et culturels. Toutefois, cet avis est un peu moins partagé par les sympathisants de l'UDF (57%) que par ceux de l'UMP (62%).

Les sympathisants de gauche en revanche, ne sont que 39% à penser que l'Histoire et la culture européenne sont de nature à empêcher l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, contre 52% d'avis contraire. Il est néanmoins à noter que les sympathisants socialistes sont très divisés sur cette question : 45% d'entre eux estiment que l'Histoire et la culture européenne ne permettent pas l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, contre 49% d'opinion contraire.

Les Français très partagés sur une référence à l'héritage chrétien de l'Europe dans la Constitution européenne

49% des Français ne souhaitent pas de référence à l'héritage chrétien de l'Europe dans la Constitution européenne, contre 46% d'avis contraire. De nouveau sur cette question, apparaissent un clivage générationnel, un clivage homme-femme et un clivage politique, mais aussi un clivage social.

➜ *Un clivage générationnel*

Les plus de 65 ans (63%) sont beaucoup plus nombreux que les 18-24 ans (37%) à souhaiter dans la Constitution européenne une référence à l'héritage chrétien de l'Europe.

➜ *Un clivage homme femme*

Les femmes (48%) sont aussi plus nombreuses que les hommes (43%) à souhaiter cette référence. Ces clivages générationnel et par sexe, qui recoupent les clivages de la pratique religieuse, se retrouvent aussi au niveau social.

➜ *Un clivage social*

En effet, 54% des personnes ayant un niveau de diplôme inférieur au bac et 51% de celles ayant des revenus inférieurs à 1500 euros par mois souhaitent qu'il soit fait référence à l'héritage chrétien de l'Europe dans la Constitution européenne, alors que ce n'est le cas que de 38% des personnes ayant un niveau d'étude supérieur à bac +2 et de 34% de celles ayant des revenus supérieurs à 3500 euros par mois.

➜ *Un clivage politique*

Cette question distingue aussi clairement les sympathisants de gauche de ceux de droite.

Les premiers sont seulement 37% à souhaiter une référence à l'héritage chrétien de l'Europe dans la Constitution européenne contre 64% des seconds. Parmi ceux-ci, il est à noter, et c'est une surprise, que les sympathisants de l'UDF (54%), pourtant réputés plus sensibles aux questions confessionnelles, sont moins nombreux que ceux de l'UMP (65%) à souhaiter cette référence.

Au final, il apparaît que sur deux enjeux fondamentaux de la construction européenne, l'équilibre des opinions contradictoires recouvre un antagonisme entre des univers idéologiques et sociaux bien distincts.

Jérôme Sainte-Marie - Directeur de BVA opinion

FPAct1don

Bulletin de Soutien en faveur d'une Europe authentiquement libre et respectueuse de son patrimoine

À retourner dans l'enveloppe ci-jointe.

OUI, *je veux faire tout ce qui est possible pour que l'origine chrétienne de l'Europe soit reconnue.*

☐ **Je vais faire signer la pétition collective autour de moi et je vous la renvoie dès que possible.**

☐ **Je joins mon soutien, par chèque bancaire ou postal à l'ordre de *Fondation de service politique*, de :**

☐ 50 € (327 F) ☐ **150 €*** (982 F) ☐ 300 € (1 965 F)

☐ 1 000 € (6 560 F) ☐ 1 500 € (9 825 F) ☐ Montant libre : ....€

Un reçu fiscal me sera envoyé me permettant de déduire de mes impôts 60 % du montant du don.

**Après déduction, un don de 150 € (982 F), par exemple, ne me revient qu'à 60 € (394 F), mais permet à la Fondation de Service Politique d'agir deux fois plus.*

1061

MONSIEUR HUBERT BIDOU
19 RUE DE LA SOURDIERE
75001 PARIS



FONDATION DE SERVICE POLITIQUE

www.libertepolitique.com

Les initiateurs de la pétition, membres ou anciens membres du Parlement européen, leaders du combat pour la reconnaissance de l'origine chrétienne de l'Europe.











Elizabeth Montfort *FRANCE*
Giorgio Lisi *ITALIE*
Mario Mauro *ITALIE*
Concepcio Ferrer *ESPAGNE*
Francesco Fiori *ITALIE*
Marie-Thérèse Hermange *FRANCE*
Maria Martens *PAYS-BAS*
Adriana Poli Bortone *ITALIE*
José Ribeiro e Castro *PORTUGAL*
Dana Scallon *IRLANDE*

Les premiers signataires qui les ont rejoints

Isabelle Caullery, France,
Jean-Charles Marchiani, France,
Nicole Thomas-Mauro, France,
Gerard Collins, Irlande,
James Fitzsimons, Irlande,
Lyam Hyland, Irlande,
Niall Andrews, Irlande,
Sean O'Neachtain, Irlande,
Antonio Mussa, Italie,
Cristiana Muscardi, Italie,
Mauro Nobilia, Italie,
Sebastiano Musumeci, Italie,
Sergio Berlato, Italie,
Luis Queiró, Portugal,
Bernd Posselt, Allemagne,
Georg Jarzembowski, Allemagne,
Klaus-Heiner Lehne, Allemagne,
Konrad K. Schwaiger, Allemagne,
Peter Liese, Allemagne,
Mariaelise Flemming, Autriche,
Domenico Mennitti, Italie,
Francesco Musotto, Italie,
Franco Mari, Italie,
Generoso Andria, Italie,
Giacomo Santi, Italie,
Giuseppe Brienza, Italie,
Giuseppe Garga, Italie,
Giuseppe Nistico, Italie,
Guido Bodrato, Italie,
Guido Podestà, Italie,
Luigi Ciriaco de Mita, Italie,
Luigi Cocilovo, Italie,
Mario Clemente Mastella, Italie,
Mario Mantova, Italie,
Michl Ebner, Italie,
Paolo Bartolozzi, Italie,
Paolo Pastorelli, Italie,
Raffaele Costa, Italie,
Raffaele Lombardo, Italie,
Vitaliano Gemelli, Italie,
Albert Jan Maat, Pays-Bas,
Arlindo Cunha, Portugal,
Carlos Coelho, Portugal,
Joaquim Piscarreta, Portugal,
Regina Bastos, Portugal,
Sérgio Marques, Portugal,
Teresa Almeida Garrett, Portugal,
Lennart Sacrédeus, Suède,
Thierry de La Perrière, France,
Mario Borghezio, Italie,
Francesco Enrico Spero, Italie,
Georges Berthu, France,

Ils ont pris leur responsabilité !

Au total, 340 parlementaires européens et nationaux ont apporté leur signature.

Sans votre soutien économique, nous ne pourrons agir et réussir : et nous n'avons pas le choix : il faut réussir !